

► PICARDIE 2010

Transports ferroviaires, routiers, aériens et fluviaux

CE QUI A CHANGÉ EN PICARDIE DEPUIS 2004

Compétence exclusive des Régions, le TER fait l'objet d'une **politique ambitieuse depuis 2004, donc bien avant le Grenelle de l'environnement** ; 1ère Région à investir dans le train, la Picardie affiche aujourd'hui de bons résultats :

13.000 abonnés supplémentaires au TER en 5 ans. Cela représente 2 fois plus de bénéficiaires. En moyenne, chacun bénéficie d'une réduction de **650€** :

- ⇒ + **25% de voyageurs** sur le réseau TER
- ⇒ + 5% de régularité depuis le transfert de la compétence aux Régions

Mise en place d'un plan d'accès aux transports pour les personnes à mobilité réduite : 100M€ mobilisés d'ici 2015.

Investissements sur les axes routiers stratégiques :

- ⇒ 50M€ contractualisés avec chaque département sur la période 2008-2013 pour faire face au transfert de la gestion des routes nationales
- ⇒ Depuis 6 ans, 120M€ ont été consacrés au renforcement des liaisons routières : 14M€ en 2004, 25M€ en 2009.

La Région a repris la gestion de certaines lignes de transports par car, et mis en place des tarifications plus avantageuses, notamment sur les lignes Amiens – Beauvais, sur le plateau Picard, et sur les liaisons Picardie Roissy et Soissons, Crépy, Roissy.

Investissements sur l'aéroport de Beauvais Tillé : programme de 50M€ sur 4 ans, financé à 40% par la Région

Délibération pour la réalisation du Canal Seine Nord Europe. Plafonnement à 100M€ de la contribution de la Région Picardie à la réalisation de l'ouvrage.



... Ensemble, poursuivons le changement

claudegewerc@gmail.com